



Sociologie de l'expertise

Descriptif

Le cours invite les étudiants et les étudiantes à s'interroger sur la construction sociale des savoirs légitimes et à engager une réflexion sur les rapports entre technocratie et démocratie. Il prend pour point de départ la question de "l'expertise économique" : l'objectif est de préciser les conditions dans lesquelles une lecture particulière en arrive à se présenter comme "neutre" et "objective", au point de faire obstacle aux alternatives ou de limiter à tout le moins la marge de manœuvre des élus. Les séances du cours permettent d'aborder le problème sous des angles complémentaires : la transformation d'une discipline académique en "science de gouvernement" ; l'engagement de chercheurs dans la vie politique ; la formation des hauts fonctionnaires et la construction d'une expertise d'État ; la légitimation de certains savoirs par des organisations internationales ; le rôle des consultants (engagés dans des cabinets d'audit et de conseil) ; le "verrouillage" de certaines politiques sectorielles.

En bref

Nombre d'heures : 18.0

Temporalité : Semestriel

Type d'enseignement : Séminaire

Année : 5 | Cinquième année

Mode de validation : Contrôle continu

Contacts

Responsable(s)

Roger Antoine

a.roger@sciencespobordeaux.fr



Bibliographie indicative

- * Berard Y., Crespin R. (dir.), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.
- * Berrebi-Hoffman I., Lallement M., *À quoi servent les experts ?*, Cahiers internationaux de sociologie, n°126, 2009.
- * Delmas C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011.
- * Déloye Y., Ihl O., Joignant A. (dir.), *Gouverner par la science. Perspectives comparées*, Grenoble, PUG, 2013.
- * Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P. (dirs.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, 2005.

